

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 22 JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 16 JUIN 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMÉR - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Valériane ALEXANDRE - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - Mrs Jesus SIMON - Pascal DAGES - Mme France POUDEX - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Grégory RENDE - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES :- Mme Géraldine MADOUNARI - M. Bruno CASSEN - M. Eric DARRIERE

POUVOIRS :

- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à M. le Dr Stéphane MAUCLAIR
- M. Bruno CASSEN donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD
- M. Eric DARRIERE donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET : ROUTE DES CHASSEURS : ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Lors de la réalisation du lotissement LASSEGUE en 1998, une parcelle avait été créée, à la demande de la commune, à l'angle de la rue des Genêts et de la Route des Chasseurs, pour sécuriser le virage existant.

Depuis cette date, cette parcelle de terrain nu, cadastrée BK n° 416, d'une contenance de 50 m², n'a jamais été rétrocédée à la Ville.

Aujourd'hui, sa propriétaire, Madame Lisette EYGUEPERSE souhaite régulariser cette situation en la cédant, à l'euro symbolique.

Les crédits nécessaires à cette acquisition sont inscrits au Budget de la Ville, exercice 2017, FON 020 211 P17058.

**SUR PROPOSITION DE MONSIEUR LE DR PHILIPPE DUCHESNE, CONSEILLER MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

APPROUVE l'acquisition de la parcelle cadastrée BK n° 416, auprès de Madame Lisette EYGUEPERSE, au prix d'un euro symbolique,

AUTORISE Monsieur Jean-Pierre LALANNE, 5ème Adjoint au Maire en charge des Affaires Foncières, à signer l'acte authentique correspondant qui sera reçu par Maître CAZALIS, Notaire à Dax, ainsi que tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20170622-15-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale Nouvelle-
Aquitaine**

Affichée le : 26 Juin 2017

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».